

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2026

Liste des délibérations : consultable en Mairie 16 Grande Rue 77940 ESMANS

Délibération	Objet	Vote
DC 2026-09-09/01	Approbation de la Mise En Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme	A l'unanimité
DC 2026-09-09/02	Instauration d'un périmètre de sursis à statuer en prenant en considération une opération d'aménagement - site de la zone d'activités du Fossard Est	A l'unanimité
DC 2026-09-09/03	Convention de maîtrise d'ouvrage avec le syndicat des Ecoles du Bresmont	A l'unanimité
DC 2026-09-09/04	Demande de subvention au titre du Fonds d'urgence canicule de la région Ile-de-France	A l'unanimité
DC 2026-09-09/05	Décision de modification n°2 - Budget commune	A l'unanimité
DC 2026-09-09/xx	Adoption volontaire du règlement intérieur du conseil municipal de la commune d'Esmans	REPORTÉ
DC 2026-09-09/xx	Fixation des règles de présentation et d'examen des questions orales	REPORTÉ
DC 2026-09-09/06	Admission en non-valeur de créances éteintes	A l'unanimité

Questions Diverses :

- M. le Maire informe le conseil municipal que les dernières aides pour l'opération de réhabilitation du lavoir de la commune viennent d'être perçues par la commune et il présente le bilan de l'opération. Le reste à charge pour la commune s'établit à la somme de 13 280,19 €.
- M le Maire informe avoir reçu une question de Mme BREANT interrogeant sur la nature des dysfonctionnements qui ont justifié que les membres de l'opposition, avec Mme TRICOTET à leur tête, aient posté le 04 septembre 2026 sur FaceBook une critique du fonctionnement de l'école.
Monsieur le Maire propose à Mme TRICOTET d'apporter réponse, ce qu'elle refuse de faire.
M le Maire fait liste des mises en cause relevées dans cette publication et apporte réponse à chaque point en expliquant qu'il ne s'agit pas de dysfonctionnement mais de la simple application des procédures.